Formation Devenir référent harcèlement

Ressources humaines **RSE**

Référence de la formation : **U005**
Villes : **Colmar**, **Mulhouse**, **Strasbourg**

Comment prévenir le sexisme au travail et agir en cas de harcèlement ? Formez-vous et devenez la personne référente au sein de votre structure.



Accessible

Durée : **1 jour (7 heures)**
Tarif Inter : **550 € net**

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 3 novembre 2026

Vous êtes sensible au **sexisme** et à la **lutte contre les violences sexuelles** ? Vous avez été désigné pour être le « référent harcèlement » de l'entreprise ?

Suivez une journée de formation pour tout savoir sur votre nouveau rôle. Découvrez ce que dit la loi, apprenez à **identifier une situation de harcèlement**, prévenir le sexisme et sensibiliser les équipes. Votre rôle sera aussi d'être une oreille attentive pour tous.

Grâce à cette formation, soyez au clair sur **vos missions en tant que référent** harcèlement sexuel.

Objectifs de la formation

- S'approprier la législation en matière de harcèlement et sexisme
- Se préparer à son rôle d'interface entre les salariés, les autres élus et la Direction
- Développer la bonne posture pour être reconnu dans ce nouveau rôle

A qui s'adresse la formation ?

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

Public

Toute personne désignée comme référent
harcèlement sexuel

Les points forts de la formation ?

- Intervenant spécialisé en prévention des Risques Professionnels, droit social et relations humaines
- Connaissance du monde de l'entreprise privée et publique

Programme de la formation

1. Connaître le cadre réglementaire

- Aborder les dernière évolutions (lois du 17 janvier 2002, du 06 août 2012, 04 août 2014 et loi N°2018-703 du 03 août 2018 – loi SCHIAPPA) sur le renforcement de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- Découvrir les apports des décrets de la loi « avenir professionnel » du 05 septembre 2018

2. Comprendre le périmètre du harcèlement sexuel

- Savoir identifier une réelle situation de harcèlement (mécanismes)
- Connaitre la force de la preuve en matière juridique
- Savoir écouter les différentes parties (exercices et mises en situation

3. Comprendre les obligations de l'employeur relatives à la protection de l'intégrité de la santé des salariés

- Situer les différents acteurs, leur rôle et responsabilités (Direction, managers, médecin du travail, inspection du travail, référents CSE et référents RH entre autres)
- Informer le personnel sur la question et mettre à disposition des contacts et numéros d'appel
- Mettre à jour les affichages
- Favoriser le dialogue, prévenir et détecter
- Mettre en place les actions possibles en matière de prévention par les instances représentatives du personnel, l'inspecteur du travail et le médecin du travail

4. Connaître le rôle et les moyens du référent harcèlement

- Connaitre la règle de désignation au sein du CSE
- Appréhender le statut particulier du référent
- Maitriser le rôle et les missions : Informer, écouter
- Comprendre le principe de circulation dans l'entreprise dans le cadre de la mission
- Protéger les témoins et les victimes

5. Exercer efficacement son rôle de référent

- Réfléchir aux outils et méthodes, créer un mode opératoire
- Développer les savoir-faire spécifiques pour assurer la mission de référent et en particulier l'écoute et la communication
- Se mettre en situation et analyser les pratiques

Modalités pédagogiques

Apports théoriques consolidés par des mises en situations, simulations (jeux de rôle) en lien avec les expériences vécues ou imaginées par les participants

Retour d’expérience prenant une place primordiale dans l’accompagnement du transfert des connaissances/compétences.

Modalités d’organisation

Formation présentielle

Validation de la formation

Attestation d’évaluation des acquis

Attestation de suivi de formation

Evaluation des connaissances

L’intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d’atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d’application, des simulations ou des études de cas.

Chiffres clés

92 %
de recommandation
en 2025

93 %
de satisfaction
en 2025

81 %
de réussite CCE
en 2025

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse